

D.2024.02.09.1.2

Extrait du registre des délibérations du Syndicat mixte d'études
pour entreprendre et mettre en œuvre le schéma de cohérence territoriale
de la grande agglomération toulousaine

Séance du 9 février 2024

1 – PILOTAGE DE LA COLLECTIVITE

1.2 : ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT DU SMEAT

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf février à quatorze heures, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Présidente, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse, après une deuxième convocation en date du six février deux mille vingt-quatre, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du cinq février deux mille vingt-quatre.

Délégués présents :

TOULOUSE METROPOLE	
LAIGNEAU Annette	RUSSO Ida
LE MURETAIN AGGLO	
SUTRA Jean-François	
SICOVAL	
OBERTI Jacques	
GRAND OUEST TOULOUSAIN CC	
GUYOT Philippe	ALEGRE Raymond
COTEAUX BELLEVUE	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

FERRER Isabelle, représentée par Mme RUSSO
MOUDENC Jean-Luc, représenté par Mme LAIGNEAU
SUAUD Thierry, représenté par M. SUTRA

Délégués titulaires excusés

ALENÇON Alain
ANDRE Christian
ANDRE Gérard
ARSAC Olivier
BARRAQUÉ-ONNO Véronique
BERGIA Jean-Marc
BEUILLÉ Michel
BEZERRA Gil
BOLZAN Jean-Jacques
CARLES Joseph
CARLIER David-Olivier
CASTERA Didier
CHOLLET François
COGNARD Gaëtan
COLL Jean-Louis
DELPECH Patrick
DELSOL Alain
DESCHAMPS Gilbert
DOITTAU Véronique
DUHAMEL Thierry

ESPIC Bruno
ESQUERRE Diane
FATIRE Dominique
FERNANDEZ Marc
FOUCHIER Dominique
FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-
Pierre
GASC Jean-Pierre
GRIMAUD Robert
KARMANN Thomas
LAGARDE Dominique
LATTARD Pierre
MANDEMENT André
MARTY Souhayla
MEDINA Robert
MOGICATO Bruno
NOUVEL Honoré
PERE Marc
PLANTADE Philippe
PORTARRIEU Jean-François

RODRIGUES Patrice
ROUGÉ Michel
SANGAY Dominique
SEBI Jacques
SEGERIC Jacques
SERP Bertrand
SÉVERAC Philippe
SIMON Michel
SOURZAC Jean-Gervais
SUSIGAN Alain
TERRAIL-NOVES Vincent
TOPPAN Alain
TOUNTEVICH Christophe
TOUZET Sophie
TRAVAL-MICHELET Karine
URSULE Béatrice
VAILLANT Romain
ZANATTA Thierry

Délégués suppléants excusés

ARDERIU François
BAUDEAU Fabrice
CARDEILHAC-PUGENS Etienne
CARRAL Alain

ESPIC Xavier
LAY Sophie
MILHAU Claude
NORMAND Xavier

ROUSSEL Jean-François
TAUZIN Christian
TRONCO Jean-Luc

Nombre de délégués

En exercice : 66

Présents : 6

Votants : 9

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 9



Par délibération du 17 septembre 2020, le Comité Syndical du SMEAT a déterminé le nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau, en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales.

Par courrier en date du 3 octobre 2023, Joseph CARLES a informé la Présidente du SMEAT de son souhait de ne plus être Vice-Président du SMEAT et membre du bureau, tout en restant conseiller syndical du SMEAT. Le Préfet a accepté cette démission par courrier du 7 décembre 2023.

Dès lors il apparaît nécessaire de voter pour le poste de 4^{ème} Vice-Président du SMEAT.

Ont été désignés comme scrutateurs :

- M. Raymond ALEGRE
- M. Jean-François SUTRA

Sous la présidence de Mme Annette LAIGNEAU, présidente du SMEAT, il est procédé à l'élection du 4^{ème} vice-président de la collectivité. La Présidente a demandé qui était candidat.

S'est porté candidat au poste de 4^{ème} vice-président du SMEAT :

- Mme Ida RUSSO

La Présidente de séance a ensuite invité le Comité Syndical à procéder, au scrutin à bulletin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés, à l'élection d'un 4^{ème} vice-président du SMEAT.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9

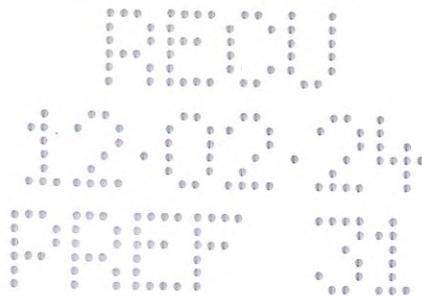
Nombre de bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 5

Le candidat Ida RUSSO a obtenu 9 voix.

Ayant obtenu la majorité des suffrages, Mme Ida RUSSO est proclamée 4^{ème} vice-présidente du SMEAT.



Le Comité Syndical
Entendu l'exposé de Madame la Présidente
Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 : DESIGNNE en qualité de 4^{ème} Vice-Présidente du SMEAT Madame Ida RUSSO conformément au résultat des élections.

ARTICLE 2 : DIT que cette délibération sera transmise à :

- A Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, le jour
Mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La Présidente


Annette LAIGNEAU

